

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du lundi 27 mars 2023

Nombre de membres :
En exercice : 12
Présent : 9
Qui ont pris part
à la délibération : 9

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr CHAPELLIÈRE Eric, Mr JOLY Pascal et Mme JOYON Emilie.

Date de la convocation :
13/03/2023

Secrétaire de séance : Mr LEROUX Jean-Philippe

N° 12/2023 – RENOUELEMENT CONVENTION AIMAA

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE** :

- de **renouveler la convention fourrière** pour l'année 2023 fixée à 0.40 € par habitant soit **252.80 € pour 632 habitants**.

- **d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention** avec le refuge l'A.I.M.A.A. à Epernay.

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ

